



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 - Part I

ISIN : FR001400JC84

Ce Fonds est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

**Nom de l'initiateur** | PALATINE ASSET MANAGEMENT

**Site internet** | [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com)

**Devise du produit** | Euro

**Contact** | Appelez le + 33 1 55 27 96 06 pour de plus amples informations.

**Autorité compétente** | L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Palatine Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP05000014.

**Date de production du document d'information clés** | 05/05/2026

## Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** | PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 (ici, "le FCP" ou "l'OPC") est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

**Durée** | Ce produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, il peut être dissous ou fusionné, auquel cas vous en seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

**Objectifs** | L'objectif de gestion du fonds est d'offrir, sur l'horizon de placement recommandé de 3 ans (à compter de sa date de création le 6/10/2023), une performance nette de frais de gestion supérieure de 1.4% au rendement de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026) dont le taux actuariel était à 3.09% le 04/07/2023 soit un rendement cible net de 4.49%, tout en incluant une approche extra-financière ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

L'objectif de performance est fondé sur des hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une promesse de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés, de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisent de manière plus importante que prévue dans les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le fonds utilise une stratégie d'investissement dite « buy and hold » ou de portage des titres. La construction du portefeuille reflétera les convictions de la société de gestion en termes d'analyse-crédit et ESG, et respectera le processus d'investissement défini par la société de gestion. Ce type de stratégie implique une faible rotation du portefeuille. Le gérant conserve toutefois la possibilité de procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur. Le portefeuille du Fonds peut être investi, avec une limite de 3% par émetteur (i) jusqu'à 100% de l'actif net en titres notés « Investment grade » (catégorie dite « de qualité ») libellés en euro et émis par des émetteurs situés dans la zone OCDE avec une notation supérieure ou égale à BBB- chez S&P ou à une notation interne équivalente (ii) jusqu'à 50% de l'actif net en obligations émises par des émetteurs privés et souverains notés « High Yield » (catégorie spéculative dite « à haut rendement ») dont la notation sera au minimum de B- chez S&P ou à une notation interne équivalente. La notation moyenne du portefeuille sera BB.

PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, il contiendra une part d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'intégration de critères ESG contribue à enrichir l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extrafinancière comme Moody's et Ethifinance (pour les petites et moyennes entreprises françaises). Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« Best-in-Universe »), tandis que l'équipe de gestion fait progresser les émetteurs dans la durée à travers la politique d'engagement de PAM. L'application du filtre ESG permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et +3,5. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme pour couvrir ou exposer le fonds aux risques de taux, de crédit ou de change. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

**Classification A.M.F.** | Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

**Indicateur de référence** | Néant

**Affectation des revenus** | Capitalisation

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** |

Du 5 octobre 2023 au 23 novembre 2023, les souscriptions seront centralisées chaque jeudi ouvré à 17h et exécutées sur la prochaine VL. Aucune souscription ne sera acceptée au-delà du 23/11/2023 après 17h. Les ordres de rachat sont centralisés chaque jeudi à 17h et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.

**Fréquence de valorisation** | Hebdomadaire, le vendredi à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français. Dans le cas d'un vendredi férié ou fermé à la Bourse de Paris, le FCP sera valorisé le jour ouvré précédent.

**Investisseurs de détail visés I** Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes morales, réalisant une souscription initiale supérieure à 50.000 €

**Assurance I** Non applicable.

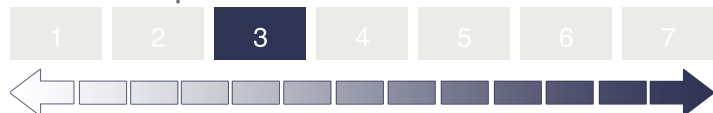
**Date d'échéance I** Ce produit n'a pas de date d'échéance.

**Dépositaire I** CACEIS Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années.



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre

faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :**

**Risque de crédit I** En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM peut être exposé, dans la limite de 15% de l'actif net, au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie I** Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre OPCVM.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire I** L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un produit similaire à votre fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée : 3 ans**

**Exemple d'Investissement : 10 000 €**

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>8 060 €</b>	<b>6 940 €</b>
	Rendement annuel moyen	-19.40%	-11.46%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>8 940 €</b>	<b>9 950 €</b>
	Rendement annuel moyen	-10.60%	-0.17%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>10 330 €</b>	<b>11 000 €</b>
	Rendement annuel moyen	3.30%	3.23%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>11 710 €</b>	<b>12 110 €</b>
	Rendement annuel moyen	17.10%	6.59%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2019 et septembre 2022, intermédiaire entre mars 2019 et mars 2022 et favorable entre février 2016 et février 2019.

## Que se passe-t-il si PALATINE ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>156 €</b>	<b>186 €</b>
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1.56%	0.58% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.81% avant déduction des coûts et de 3.23% après cette déduction.

Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention d'un an et deux ans.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	0 EUR
Coûts de sortie	1.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé si vous sortez avant 3 ans, sinon 0%. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.54% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. Pour la 1 <sup>ère</sup> année du fonds, ceci est une estimation.	54 EUR
Coûts de transaction	0.02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à court / moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque semaine, les opérations de rachat sont exécutées de façon hebdomadaire. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

La Société de Gestion pourra mettre en œuvre un mécanisme de plafonnement des rachats, dit *Gates*, permettant d'étaler les demandes de rachats des porteurs du Fonds sur plusieurs valeurs liquidatives, et dont les dispositions sont définies dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Palatine Asset Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Palatine Asset Management : veuillez contacter la société Palatine Asset Management, par courriel ([contact@palatine-am.com](mailto:contact@palatine-am.com)) ou par courrier, de préférence avec A/R (Palatine Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com)
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées seront disponibles, quand le fonds aura atteint une durée de vie d'un an, sur le lien suivant : <https://www.palatine-am.com/investisseur-institutionnel/obligataires/palatine-ambition-rendement-2026-i>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Ce fonds est catégorisé article 8 SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>